

"Ici le ciel est proche !"



RÉHABILITATION DU GRAND PODIUM NOTRE-DAME DU LAUS



LE MOT DE L'ÉVÊQUE

“ ENSEMBLE, DONNONS À CE REFUGE MARIAL LES MOYENS D'ACCUEILLIR LE PLUS GRAND NOMBRE ! “

Afin de permettre au plus grand nombre de se laisser aimer par Dieu au Laus et redescendre avec la paix et la joie au cœur, nous réalisons depuis 2021 plusieurs phases de travaux. Ainsi, depuis l'été 2022, les pèlerins bénéficient du nouvel Accueil Benoîte, accessible et regroupant tous les services nécessaires : informations, accueil, bar et magasin.

En 2023, l'installation de la chaufferie bois a permis de supprimer 5 chaudières fioul, réduisant ainsi notre impact écologique tout en réalisant des économies de fonctionnement. En 2025, nous poursuivons cette dynamique d'amélioration de l'accueil avec la réhabilitation du grand podium.

Mgr Xavier Malle

**« J'ai demandé le Laus à mon Fils et il me l'a accordé
pour la conversion des pécheurs ».**

LE MOT DU RECTEUR

“ L'ŒUVRE DE BENOÎTE SE POURSUIT “

À Notre-Dame du Laus, chacun est accueilli depuis 360 ans. Au cours des âges, les bâtiments se sont adaptés pour répondre à l'appel de la Vierge Marie à Benoîte : « Quand il faudra bâtir, on trouvera tout ce dont on aura besoin. ».

Aujourd'hui encore, nous apportons notre pierre à l'édifice. Si tous trouvent place sous le grand manteau de prière de la Sainte Vierge, tous ont besoin de trouver place autour de l'autel durant l'été. C'est pourquoi nous envisageons la création d'une structure pérenne pour remplacer le chapiteau loué depuis des années pour abriter les pèlerins au grand podium.

Vous aimez venir vous recueillir dans la montagne auprès de notre Mère du ciel. Rejoignez tous celles et ceux qui osent croire que le message de paix de l'Évangile annoncé en ce lieu de grâce est une urgente nécessité.

P. Michel Desplanches

Pourquoi rénover le grand podium ?

- offrir aux pèlerins un grand lieu de célébration à l'abri du soleil et de la pluie ;
- diminuer les coûts de fonctionnement annuels du sanctuaire en cessant de louer le grand chapiteau chaque été (25 000 € pour un mois et demi de location durant la période estivale) ;
- sauvegarder le patrimoine contemporain pour les générations futures en réhabilitant les arcades, l'espace de célébration et le sous-sol ;
- valoriser un site très apprécié des habitants locaux de la vallée de l'Avance et des pèlerins.

HISTOIRE DU SANCTUAIRE

360 ANNÉES DE PRÉSENCE

1666

Construction de l'église : 1666-1669

« Je veux faire construire en ce lieu une grande église en l'honneur de mon très cher Fils et au mien : beaucoup de pêcheurs s'y convertiront ». Construite en 1640, la petite Chapelle des Apparitions est conservée et enchâssée dans l'église, telle une relique précieuse. En 1780, cette chapelle se transforme et prend l'allure actuelle.



1676

Construction de la maison des prêtres : 1676-1679

Outre la construction de l'église, la Vierge Marie demande que soit bâtie une maison pour les prêtres. Le bâtiment du « Couvent » accueille les prêtres, qu'ils servent au Laus ou qu'ils soient de passage. Ce bâtiment sera agrandi et surélevé.



1834

Construction du clocher de l'église du Laus : 1834-1837

« Pour beaucoup de pèlerins, l'église du Laus demandait autre chose que le modeste campanile [...]. Ainsi, un clocher byzantin d'une hauteur de 35 mètres servit de couronnement au pieux sanctuaire. » Un bourdon de deux tonnes est hissé en 1839 ; au XX^e siècle, 4 cloches ajoutées au bourdon chantent la gloire de Jésus et de sa Mère.



1841

Construction du bâtiment Sainte Marie : 1841-1844

Devant l'affluence importante des pèlerins, Mgr Jean-Irénée Depéry lance trois projets : la construction de la Chapelle des Anges, derrière l'église, l'agrandissement du bâtiment du couvent (logement des pèlerins hommes) et la construction de la maison Sainte Marie afin que les femmes puissent trouver un gîte convenable.



1859

Chapelle du Précieux Sang : 1859-1862

La Chapelle du Précieux-Sang est édifiée là où se trouvait, du temps de Benoîte, la croix d'Avançon ; Benoîte y voit le Christ crucifié à cinq reprises. Cette chapelle, véritable reliquaire pour la croix d'Avançon, est édifée en 1859 par les frères Tulasne et consacrée le 16 octobre 1862 par Mgr Victor-Félix Bernadou.



1926

Elévation du monument de Pindreau : 1926

Remplaçant un simple oratoire, le monument de Pindreau comprend trois grandes statues en bronze : la Vierge Marie indiquant le hameau du Laus, la bergère Benoîte et sa chèvre. Le 11 juillet 1926, le grand chemin de croix et le monument de Pindreau sont inaugurés durant une cérémonie solennelle présidée par Mgr Jules Saliège.



1955

Création du grand podium : 1955

Le 23 mai 1955, Mgr Jean-Irénée Depéry, au nom et par autorité de sa Sainteté le pape Pie IX, célèbre le couronnement de la Vierge du Laus et de son Fils et consacre son diocèse à la Reine céleste couronnée. Pour le centenaire, en 1955, Mgr Auguste Bonnabel réalise ce bel espace de célébration appelé grand podium.



NOTRE RÊVE

Faire grandir chacun dans la foi en s'appuyant sur l'amour donné par la Vierge Marie à Benoîte Rencurel ici, au Laus.

Niché dans un écrin de verdure, le sanctuaire offre aux pèlerins un refuge. Ici depuis toujours, nous goûtons le silence, la beauté, les rencontres, la prière.

Nos rassemblements méritent un lieu à la hauteur de la mission confiée par Marie : mettons tout en œuvre pour que le message du Laus soit toujours mieux connu et partagé dans les déserts spirituels où nous évoluons.



« Cet ouvrage de Dieu fera de grands fruits partout ; il sera connu de toute la terre ».

Père Gaillard, manuscrit du Laus (17^e siècle)

LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le diocèse de Gap-Embrun a choisi de confier la maîtrise d'ouvrage du projet à l'Association Patrimoine Religieux et Environnement dans les Hautes-Alpes (PREHA), dont l'objet est la réalisation d'activités ayant un caractère culturel et concourant à la mise en œuvre du patrimoine, notamment en assurant la promotion de l'Art Sacré et du patrimoine religieux. Elle est en mesure de recevoir des subventions du Département, de la Région et de l'État. Elle est également partenaire de la Fondation Saint-Irénée pour ce projet de réhabilitation.

La co-construction de ce projet en partenariat entre l'Association diocésaine de Gap et d'Embrun et l'Association PREHA donne une dimension à la fois cultuelle et culturelle au projet de réhabilitation du grand podium.

Pour mémoire, PREHA a déjà participé à deux chantiers d'ampleur pour le sanctuaire : la refonte des jardins en 2022 (160 000 €) et la rénovation de l'éclairage intérieur de la basilique en 2024 (165 000 €).

LES TRAVAUX

Un projet pour les amoureux du Laus : il contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil et des célébrations, et à l'embellissement du site.



OBJECTIF 1

Réhabilitation de la structure visible : couverture de tout l'espace, réalisation de l'étanchéité du podium, réaménagement du sol, rénovation des arcades, installation de gradins avec création d'un espace de rangement pour 1000 chaises, installation d'un portail et de garde-corps, création de 50 points d'éclairage et sonorisation du site.

OBJECTIF 2

Aménagement du sous-sol : création d'une sacristie, de loges, d'une salle pour les religieuses et de toilettes accessibles PMR.

2026

DÉBUT DES
TRAVAUX

3 MILLIONS €

TRAVAUX FINANCÉS PAR LES
LEGS ET LES DON

LE DÉTAIL DES COÛTS

« Si le Seigneur ne bâtit la maison,
les bâtisseurs travaillent en vain »

Psaume 126



PARTICIPER AU PROJET

Devenir Ambassadeur

Ce projet vous appelle et vous aimeriez contribuer à sa réalisation ? Vous pouvez aider à la réhabilitation du grand podium de plusieurs manières :

- parler de ce projet autour de vous ;
- identifier des partenaires ou mécènes potentiels dans votre entourage ;
- mettre vos compétences au service du projet (communication, financement, médias, cercles d'entreprises, d'influenceurs, ...).

Nous serons ravis de vous impliquer de façon privilégiée dans le suivi du projet et du chantier et de vous faire rencontrer ses différents acteurs.

Vous pouvez nous contacter par mail : econome@diocesedegap.com

Devenir Donateur

Le projet dépend exclusivement de votre générosité. Ces travaux représentent un budget de 3 millions d'€. Nous comptons sur votre soutien pour restaurer le grand podium, projet missionnaire pour l'Église de la province ecclésiastique de Marseille !

Informations concernant la fiscalité liée à votre don disponibles en dernière page.

Devenir Mécène

Vous souhaitez soutenir ce projet à hauteur de 15 000 € et plus ? Nous avons besoin de vous !

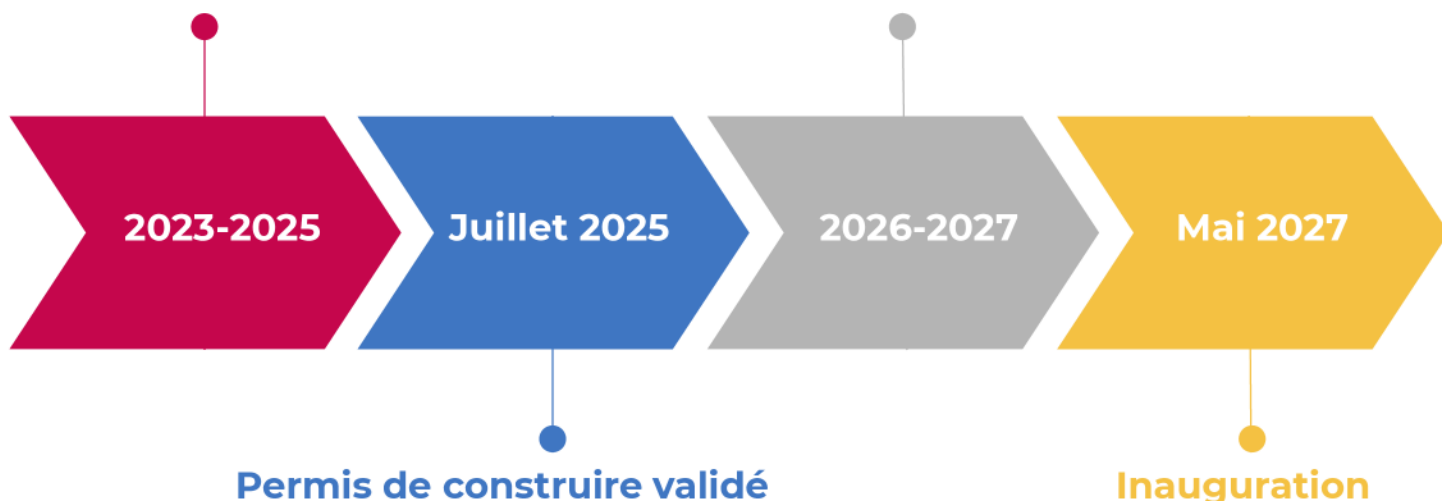
En tant que mécène, vous pourrez, si vous le souhaitez, être associé de façon particulière au projet, participer à des événements, et devenir parrain ou marraine d'un élément constitutif du grand podium, ...

Informations concernant la fiscalité liée à votre don disponibles en dernière page : IR, IS ou IFI, selon votre situation. Concernant l'IFI, compte-tenu du caractère également culturel de ce projet, l'économe du diocèse, M. Antoine Olphe-Galliard, se tient à votre disposition pour vous renseigner par mail (econome@diocesedegap.com) ou par téléphone (04 92 40 52 37).

CALENDRIER

Études techniques

Travaux



SOUTENIR LE PROJET

C'est grâce à votre participation spirituelle et financière que le diocèse accomplit sa mission.

Donnez pour ce projet :

- **via la page de dons dédiée :** www.soutenirlelaus.com
- **par chèque** libellé à l'ordre de l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun, en précisant : "Don grand podium"
- **en scannant ce QR Code**



Informations concernant la fiscalité liée à votre don disponibles en bas de page.

La Fondation Saint-Irénée est partenaire de ce projet pour le volet culturel. Contacter l'économe diocésain pour en savoir plus : econome@diocesedegap.com ou 04 92 40 52 37.



Document réalisé à moindre coût par le service communication du diocèse de Gap-Embrun

CONTACT

Association Diocésaine de Gap et d'Embrun - 9 rue Capitaine de Bresson - 05000 Gap
04 92 40 02 70 - secretariat.econome@diocesedegap.com

IR : Si vous êtes imposable, votre don à l'Église est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

IS : Si votre entreprise est soumise à l'IS, votre don à l'Église est déductible de votre impôt (ou de votre revenu si vous êtes une entreprise individuelle) à hauteur de 60 % de son montant (dans la limite de 20 000 € ou de 0.5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé).

IFI : Merci de contacter l'économe diocésain au 04 92 40 52 37.